

Le Burundi met l'ONU en garde contre toute ingérence dans la présidentielle

@rib News, 30/09/2019 Source AFP Le chef de la diplomatie du Burundi, Ezechiel Nibigira, a mis en garde lundi l'ONU contre toute velléité d'intervenir dans l'élection présidentielle de 2020, qui serait considérée comme "une atteinte (sa) souveraineté".

"Le processus électoral est une affaire interne" et, en cas d'accompagnement international, "il ne doit pas donner droit à des actes d'interférence", a-t-il souligné devant l'Assemblée générale des Nations unies. "Toute tentative de vouloir créer un nouveau rôle ou de redéfinir un rôle existant aux Nations unies sur impulsion de certains Etats pour s'occuper des élections au Burundi à la place des Burundais serait une atteinte à la souveraineté nationale", a insisté le ministre. Ezechiel Nibigira a également réclamé le retrait du Burundi du programme du Conseil de sécurité de l'ONU. "ne menace pas la sécurité internationale" et son maintien au programme du Conseil est dû à "des raisons politiques et des intérêts extérieurs", a-t-il déclaré, sans identifier ces derniers. L'élection présidentielle, des élections communales se tiendra le 20 mai 2020. La campagne électorale est prévue du 27 avril au 17 mai. Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat. Il avait été élu en juillet de la même année. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête. Au pouvoir depuis 2005, le président burundais avait toutefois surpris les observateurs en assurant qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession en 2020, alors que la nouvelle Constitution de 2018 le lui permet.